



Tripartisme et Dialogue Social sur la Migration de Main-d'œuvre

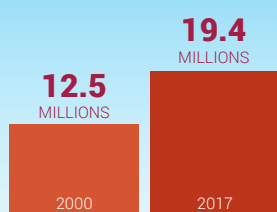


Organisation
internationale
du Travail



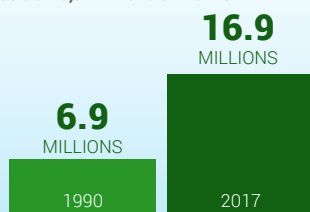
Grâce au dialogue social, la participation des mandants tripartites de l'OIT (Ministères du Travail, organisations de travailleurs et organisations d'employeurs) aux niveaux local, national, bilatéral, régional, interrégional et mondial est essentielle pour parvenir à une gouvernance équitable de la migration de main-d'œuvre et elle peut renforcer l'efficacité et la durabilité des politiques, législations et pratiques en matière de migration de main-d'œuvre.

Compte tenu de ses défis démographiques, l'Afrique doit déployer des efforts considérables pour générer un volume suffisant d'emplois décents à moyen terme (CNUCED, 2012). Comme on le voit ci-dessous, l'Afrique accueille aujourd'hui près de 20 millions d'immigrés internationaux, dont 13 millions de travailleurs migrants (Estimations mondiales de l'OIT en 2018 sur les travailleurs migrants internationaux), ce qui rend impératif d'encourager le tripartisme et le dialogue social en matière de migration de main-d'œuvre.

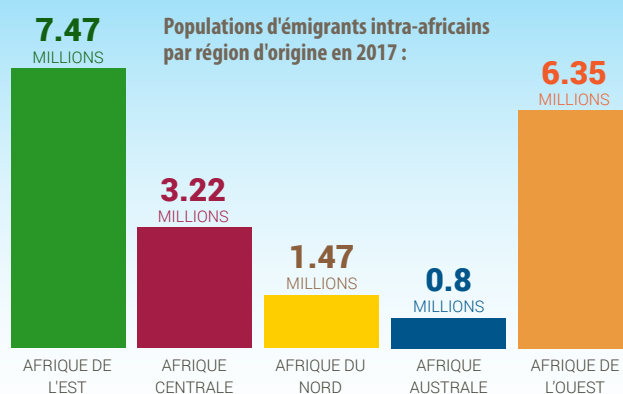


La population de migrants internationaux originaires d'Afrique et vivant en Afrique est passée de 12,5 millions en 2000 à 19,4 millions en 2017. (CNUCED, 2017)

La population de migrants internationaux originaires d'Afrique et vivant en hors du continent est passée de 6,9 millions en 1990 à 16,9 millions en 2017.



La majorité vivait en Asie, en Europe et en Amérique du Nord. En Asie, presque tous les migrants internationaux africains vivent au Moyen-Orient, illustrant ainsi l'importance de la région en tant que plaque tournante pour les migrants du continent.



Données provenant de : Développement économique en Afrique - Migration pour une transformation structurelle, CNUCED, 2017

Le Programme conjoint UA / OIT / OIM / UNECA sur la gouvernance des migrations de main-d'œuvre pour le développement et l'intégration en Afrique (JLMP)

En engageant la participation tripartite et le dialogue social sur la migration de main-d'œuvre, les buts et objectifs du programme conjoint migration de main-d'œuvre (JLMP) UA-OIT-OIM-UNECA découlent de l'aspiration à long terme à mettre en place en Afrique un régime intra régional efficace en matière de migration et de mobilité de main-d'œuvre pour le développement et l'intégration avec la gouvernance nécessaire pour le soutenir. Conformément aux objectifs généraux, le JLMP multipartite facilite la mise en œuvre de la stratégie de l'Agenda 2063 de l'Afrique et du Plan stratégique 2014-2017 de la Commission de l'Union africaine.

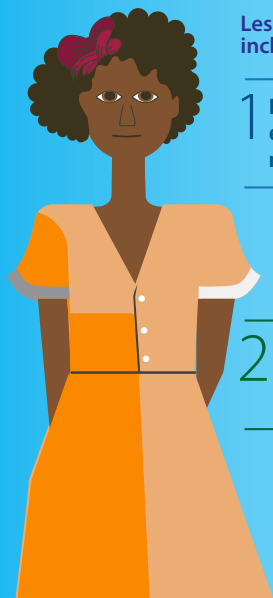
Le JLMP répond aux besoins et aux préoccupations des travailleurs migrants, de leurs familles et de leurs organisations. Les actions sont axées sur le partage des connaissances combiné aux services de conseil, à la formation, au plaidoyer et à l'assistance technique aux Communautés Économiques Régionales CER, ainsi que la mobilisation des représentants des gouvernements, des employeurs et des syndicats, de la société civile et de l'opinion publique pour promouvoir les progrès en matière de migration et de mobilité intra régionales de main d'œuvre.

Les domaines de résultats clés incluent :

1 Renforcer la gouvernance efficace de la migration de main-d'œuvre en Afrique

2 Promouvoir le travail décent pour l'intégration régionale et le développement inclusif

- 1.1 Intégration accrue des principales normes internationales en matière de migration de main-d'œuvre
- 1.2 Des régimes de libre circulation dans les politiques cohérentes de migration de main-d'œuvre sont élaborés et adoptés par les CER
- 1.3 Renforcement des capacités des institutions du travail et des partenaires sociaux dans les CER et les gouvernements nationaux en matière de gouvernance, de politiques et de responsabilités administratives relatives à la migration de main-d'œuvre
- 1.4 Mécanismes régionaux de consultation et de coordination tripartites sur les politiques en matière de migration de main-d'œuvre mis en place, et consultations et coopération technique renforcées avec d'autres régions
- 2.1 Travail décent pour les migrants et l'application effective des normes de travail aux travailleurs migrants dans le recrutement et le traitement est encouragée
- 2.2 Sécurité sociale étendue aux migrants par le biais de régimes d'accès et de transférabilité compatibles avec les normes internationales et les bonnes pratiques
- 2.3 Des politiques harmonisées favorisant la mobilité des compétences et un meilleur alignement des compétences sur les besoins du marché du travail sont adoptées et mises en œuvre en Afrique
- 2.4 Amélioration de la collecte de données ventilées par sexe et par âge sur l'activité économique, les compétences professionnelles, l'éducation, les conditions de travail et les situations de protection sociale des migrants.



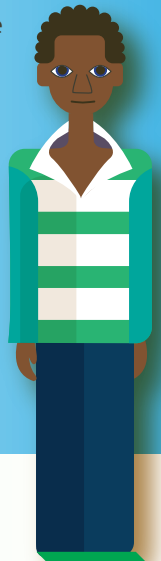
Le travail de l'OIT sur les migrations de main-d'œuvre en Afrique à travers le tripartisme et le dialogue social au sein des communautés économiques régionales (CER) et au niveau des pays :

Le travail avec les CER se concentre sur la CAE, la CEDEAO, l'IGAD et la SADC comme suit :

En 2013, les ministres en charge de l'emploi et du travail et les partenaires sociaux ont approuvé un premier **plan d'action sur la migration de main-d'œuvre de la SADC**. Un deuxième plan d'action sur la migration de main-d'œuvre de la SADC pour la période 2016-19 a ensuite été adopté. Le Comité du Secteur de l'Emploi et du Travail (SET) de la SADC a également approuvé le **Cadre de Politique de Migration de Main-d'œuvre** en 2014.

La **Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** compte à présent un **dialogue Tripartite sur les migrations de main-d'œuvre** et un **forum de Dialogue Social** récemment créé qui a élaboré un projet de directives sur le renforcement de la protection des droits des travailleurs migrants dans la sous-région.

L'OIT travaille également avec la **Communauté d'Afrique de l'Est (CAE)** et l'**Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD)** pour renforcer les capacités des mandants tripartites de l'OIT dans ce domaine.



Au niveau des pays, les éléments suivants peuvent être soulignés :

Au cours des dernières années, avec l'appui technique du BIT, les pays suivants ont organisé des consultations et des plateformes nationales sur la migration à l'intention des partenaires sociaux, parfois avec la participation du Gouvernement dans la formulation de politiques de migration de main-d'œuvre : **Algérie, Burkina Faso, Kenya, Lesotho, Nigéria, Sénégal et Seychelles.**

En **Afrique du Sud**, le Cabinet a approuvé un livre blanc sur les migrations internationales en mars 2017, point culminant d'un long processus de consultation et de dialogue social engageant le Gouvernement, les travailleurs, les employeurs et la société civile, y compris le consortium des réfugiés et des migrants d'Afrique du Sud.

La **Tunisie** a utilisé un processus participatif pour réviser sa stratégie nationale de migration (SNM) en 2017. Dirigée par le Ministère des Affaires Sociales, cette initiative a impliqué différentes parties du Gouvernement, les partenaires sociaux (UGTT et UTICA), la société civile, l'OIT, l'OIM et autres.

Des ateliers tripartites ont été organisés au **Maroc** sur la protection des droits des travailleurs migrants et l'amélioration de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre en renforçant le dialogue social.

Des feuilles de route / plans d'action nationaux ont été élaborés pour appuyer les institutions et les partenaires sociaux en matière de migrations de main-d'œuvre en **Tunisie**, au **Maroc** et en **Égypte**.



Exemple de réussite

Un cadre tripartite pour l'Appui et la Protection des Travailleuses Domestiques Migrantes Éthiopiennes dans les États du CCG, au Liban et au Soudan a été établi pour protéger les travailleuses domestiques migrantes (MDW). En collaboration avec MOLSA, l'OIT a conçu un manuel de formation avant départ sensible aux aspects de genre, à l'usage du département de l'emploi à l'étranger. À cet égard, la problématique de genre a été intégrée à toutes les interventions visant à promouvoir une migration de main-d'œuvre juste et sûre et à œuvrer en faveur de la protection des femmes MDW éthiopiennes dans les États du CCG, au Liban et au Soudan.



Organisation
internationale
du Travail



Bureau régional de l'OIT
pour l'Afrique (ROAF)

Site Web :
<https://www.ilo.org/africa/areas-of-work/labour-migration/lang--fr/index.htm>

Twitter : @ILOAfrica